## REPUBLIQUE ALGERIENNNE DEMOCRATIQUE ET POPULARE

MINISTERE DE L 'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR ET DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE

UNIVERSITE DES SCIENCES ET DE LA TECHNOLOGIE « MOHAMED Boudiaf » D'ORAN

FACULTE DE MATHEMATIQUE INFORMATIQUE DEPARTEMENT D'INFORMATIQUE

## TRANSFERT (Vers le Département)

## Contenu du Dossier à Fournir

- Trois (3) Formulaires de Transfert
- Photocopie Certifiée du relevé de notes du BAC
- Photocopies Certifiées des Attestations d'inscription et de Réinscription (Y Compris l'année 2016/2017)
- Photocopies Certifiées des Relevées de notes
- Attestation accréditant que l'étudiant n'est plu exclu par le Conseil de discipline de son université.
- Résidence D'ORAN ou pièce justificative du Motif du transfert

## Délai de dépôt du dossier :

Le chef de département